

AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l'attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l'auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l'indication (...) le fait d'avoir omis un passage, court ou long. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l'ouvrage, ne serait-ce que par esprit de solidarité ou de soutien.

Nicolas Duvoux, Cédric Lomba
Où va la France populaire ?
La vie des idées, PUF 2019

Introduction

Par plus d'un aspect, le terme de « classes populaires » a succédé à celui de « monde ouvrier ». (...) Si les classes populaires restent marquées par la domination et par une opposition aux dominants et aux élites, certaines fractions des classes populaires, notamment les plus stables, se tournent aussi contre des segments immigrés et « assistés » dont l'attitude est supposée déroger aux valeurs du travail, de la réciprocité et de l'égalité qui les ont constituées. La conscience sociale de ces classes populaires stables peut ainsi devenir « triangulaire », dans la mesure où ils s'opposent au « haut » et au « bas » de la société.

Pour étudier ces classes populaires fragmentées, les études qui suivent pensent par « cas » afin d'appréhender les situations vécues plus finement que les grands agrégats statistiques ne le permettent. (...) Loin des discours caricaturaux opposant « France périphérique » et « France des quartiers et des banlieues », ou « France d'en haut » et « France d'en bas », cet ouvrage donne à voir une variété de recompositions des classes populaires et les manières dont elles tentent de faire face, individuellement ou collectivement, aux inégalités sociales.

L'exigence ouvrière d'égalité : mutations et résistance / Florence Weber

Je reviendrai sur l'hétérogénéité de la classe ouvrière dès les années 1980 pour appréhender, à partir de deux études de cas, les mobilités sociales analysées à l'échelle des familles et pour m'interroger sur le destin de l'ancienne exigence ouvrière d'égalité, mise à mal à l'échelle de l'atelier par les politiques salariales, puis à l'échelle territoriale par le « chacun pour soi », mais reprise par une nouvelle critique sociale qui s'appuie sur des ressources professionnelles et territoriales inédites.

Au début des années 1980, j'étudiais les ouvriers montbardois (...). Ces ouvriers investis dans des activités à côté de l'usine étaient réunis par un *ethos de classe*, constitué depuis la fin du 19^{ème} siècle à l'échelle européenne, partagé à Montbard par certains voisins liés à l'environnement rural de l'usine, d'où mon usage de la notion de « cultures populaires », plutôt que de « culture ouvrière ».

Cet ethos de classe reposait sur une *exigence d'égalité*, dont j'ai longuement analysé les manifestations et les effets. Ses adeptes, nombreux parmi les enquêtés, se tenaient à égale distance des agents de maîtrise et des « assistés ». Les premiers étaient moqués dès qu'ils se prenaient pour des « Messieurs » et se rapprochaient du mode de vie bourgeois, qui restait exotique à l'échelle locale du fait de la faible implantation des notables traditionnels et des cadres de l'industrie. Les seconds, un peu plus nombreux, représentaient une classe stigmatisée de « paumés » : c'étaient des familles qui vivotaient sans qu'aucun de leurs membres ait un emploi digne de ce nom. Cette fraction des classes populaires était soigneusement tenue à l'écart par les salariés stables.

Elle est aujourd'hui désignée par le terme – à l'orthographe et à la signification pour le moins hésitantes – de « cas-soc » (prononcer « cassos ») ou « k-sos », pour « cas sociaux ». La catégorie, en usage dans les milieux populaires et chez les jeunes, est très stigmatisante. Elle est omniprésente dans certaines situations locales en manque d'emplois. Elle signale à la fois un fort rejet des personnes touchant des minima sociaux (désignées comme des abrutis, des fous, des *losers*, des laissés pour compte, mais aussi tenues pour responsables de leur sort) et de ce qui produit ces personnes, le système de l'« assistance » (un cas social est un cas traité par l'aide sociale) supposé, pour ses contempteurs, favoriser la fainéantise et produire des profiteurs.

Certes, j'avais rencontré à Montbard des membres des deux autres fractions décrites par O. Schwartz : des ménages de contremaîtres, mus par une volonté d'ascension sociale et politiquement proches de la droite, rêvant d'une vraie « déprolétarianisation » pour eux-mêmes et leurs enfants ; des représentants de la figure de l'ouvrier précaire, contraints d'accepter l'aide sociale qui qu'il leur en coûtât, et sans doute d'autant plus agressifs envers les ouvriers plus respectables qu'ils sentent leur réprobation.

On pourrait d'ailleurs faire l'hypothèse qu'à Montbard comme ailleurs, la part des ouvriers à morale égalitaire a diminué, au profit de la part de ceux qui se sont élevés au-dessus de leur condition et de ceux qui se sont enfoncés dans la précarité.

Ces deux histoires de familles, parmi d'autres, suggèrent à la fois la proportion importante d'enfants en ascension sociale dans la génération née entre 1948 et 1968, mais aussi le caractère non systématique de cette ascension sociale et les risques que comporte la stratégie de sortie de la classe ouvrière par le haut. Elles permettent également de comprendre la relative invisibilité statistique, et politique, de ces petites mobilités sociales.

Il semble que les familles de contremaîtres et de précaires décrites par O. Schwartz aient mieux résisté au basculement idéologique intervenu après 1989 que les familles égalitaristes que nous avons rencontrées dans le Nord mais surtout à Montbard. La volonté d'ascension sociale des enfants de contremaîtres tout comme l'hédonisme du quotidien caractéristique des familles précaires se sont trouvés plus adaptés à l'idéologie dominante du « chacun pour soi » que l'ethos de classe des « ouvriers ouvriérisés », fait de courage, d'ardeur au travail, de sens du collectif et de souci de rester à sa place.

Depuis le lancement du programme national de rénovation urbaine en 2003, les quartiers populaires ciblés par les politiques de la ville sont soumis à de profondes transformations. Au nom de la « mixité sociale » et des effets sociaux positifs qu'elle est censée produire, cette politique procède à la refonte de l'urbanisme et, surtout, à la transformation massive de l'offre de logements, par des opérations de démolition-reconstruction, de réhabilitation et de résidentialisation.

Comment la rénovation urbaine affecte-t-elle ce groupe social qu'on décrit souvent, par opposition aux fractions stables des classes populaires qui résident dans les secteurs pavillonnaires, comme la fraction précarisée et racisée des classes populaires ?

Comme on va le voir, cette politique ne contribue à infléchir que de façon marginale les logiques de peuplement, puisque les classes moyennes et supérieures continuent à éviter les Minguettes, dont le caractère populaire tend plutôt à se renforcer. En offrant des opportunités nouvelles d'ascension résidentielle locale, elle parvient toutefois à retenir sur place les fractions stables des classes populaires, mais provoque dans le même mouvement le déclassement des franges précaires de la population. En accentuant la hiérarchie interne de l'habitat et en orientant de façon opposée les trajectoires des habitants, elle alimente la différenciation interne entre fractions stables et précaires des classes populaires des cités HLM, dont la proximité spatiale exacerbe les logiques de distanciation sociale.

Depuis les années 1970, les classes populaires sont de plus en plus organisées autour d'un clivage entre les cités et les pavillons du périurbain ou du rural – qui recouvre en partie l'opposition entre locataires HLM et propriétaires – et entre leurs fractions stables et leurs fractions précaires et immigrées. Cette division structure de façon prégnante les conditions matérielles d'existence et les univers de référence des ouvriers et des employés. Deux tiers d'entre eux sont en effet soit propriétaires, soit locataires HLM (respectivement 41 et 24%) et les propriétaires, plus souvent ouvriers, résident très majoritairement en pavillon dans un espace périurbain ou rural, quand les locataires du parc social, un peu plus souvent employés, occupent majoritairement un appartement dans une ville-centre ou en banlieue. Ces deux univers ne sont toutefois pas séparés par une coupure hermétique, les mobilités résidentielles de l'un vers l'autre étant fréquentes et l'accès à la propriété dans le périurbain concerne une part croissante des immigrés (notamment du Maghreb) et de leurs descendants. Tout indique qu'on assiste depuis les années 1980 à un approfondissement de ce clivage, avec l'explosion du coût du logement et la fermeture de l'accès à la propriété pour les classes populaires, la légère reprise de l'accès populaire à la propriété des années 2000 concernant uniquement les fractions stables, concentrées dans le périurbain.

L'opposition entre cités et pavillons structure ainsi la hiérarchie interne aux classes populaires contemporaines, traduisant les écarts croissants en termes de revenus et de patrimoine, mais aussi de niveau de diplôme. Elle participe également à la différenciation des styles de vie de ces deux groupes sociaux, qui se distinguent par leur peuplement (la population des cités étant plus homogène socialement et plus massivement éloignée de l'emploi et de l'école) et par les conditions matérielles d'existence qu'ils offrent (la configuration des pavillonnaires permettant davantage le développement de loisirs populaires autonomes - pratiques d'autoconsommation et d'autoproduction – et des sociabilités locales). Ce clivage, enfin, renvoie à des visions du monde et des politisations différenciées : les habitants des cités affichent une plus faible participation électorale et un vote plus

classiquement ancré à gauche, quand les classes populaires des pavillons se déplacent plus souvent lors des scrutins, où leur vote se porte plus fréquemment à droite ou à l'extrême droite.

La rénovation repose, d'une part, sur l'introduction dans les cités HLM de logements privés, pour partie en location mais majoritairement en accession à la propriété. Ces logements neufs sont conçus comme le principal outil de la rénovation : leur statut d'occupation et leur architecture (des immeubles modernes et de petite taille) sont censés attirer sur place les ménages de classes moyennes, qui évitent habituellement ces quartiers. Le filtrage des populations répond ici avant tout à une logique économique, qui exclut de fait les ménages les plus précaires. Malgré cela, les classes moyennes et supérieures de l'agglomération lyonnaise continuent de fuir le grand ensemble, toujours stigmatisé.

Ces nouvelles résidences privées accueillent ainsi des ménages appartenant aux franges stables des classes populaires (pour certains à la frontière des classes moyennes), souvent descendantes d'immigrés, qui accèdent ainsi à de *petites promotions locales*.

D'autre part, les mobilités liées à la rénovation se déroulent au sein du parc social, dans le cadre du relogement des occupants des tours HLM vouées à la démolition ou de l'accès aux nouvelles résidences HLM. Elles sont encadrées par les agents des organismes de logement social, qui assurent un tri entre les candidats en cherchant à minimiser le « risque locatif » (dégradation du logement, non-paiement du loyer, difficultés avec le voisinage ou encore dégradation de l'image de l'immeuble).

À l'intérieur du grand ensemble, trois types de relogements peuvent être distingués : des *déplacements* vers des appartements aux propriétés équivalentes à celles quittées (surtout pour les habitants âgés, attachés à leur quartier et plutôt déstabilisés par la rénovation) ; des *déclassements* dans les immeubles les plus dévalorisés du parc local, dans lesquels se retrouvent les ménages jugés les plus à risque (familles monoparentales, pauvres, avec une dette locative, etc.) ; des *promotions résidentielles locales* dans les immeubles les plus valorisés, pour les ménages offrant au bailleur davantage de garanties (en termes de revenus, mais aussi de relations de voisinage).

Une même logique régit la sélection des habitants des résidences HLM neuves, à laquelle les bailleurs sociaux apportent un très grand soin. Sont particulièrement recherchés les ménages qui non seulement présentent peu ou pas de risque locatif, mais également ceux qui, par leur attitude et la légitimité dont ils disposent dans le quartier, sont perçus comme des alliés potentiels dans l'entreprise de normalisation des relations de voisinage. La recherche d'« habitants militants », impliqués au quotidien dans la défense de la bonne tenue de l'immeuble et capables d'imposer au reste du voisinage des règles de vie commune, constitue ainsi, selon les termes d'un directeur d'agence HLM, une « assurance peuplement ». Dans ce contexte, marqué par une forte concurrence pour l'accès aux logements neufs, l'insertion dans les réseaux locaux de sociabilité et le fait d'appartenir aux « vieilles familles » du quartier jugées « respectables » sont une ressource déterminante pour l'accès aux logements neufs, fonctionnant comme un capital d'autochtonie. C'est en particulier le cas des habitants catégorisés par les agents des organismes HLM locaux comme « Maghrébins », qui forment une frange ancienne et nombreuse de la population locale : s'ils connaissent une plus faible probabilité de quitter les Minguettes lors du relogement, ces habitants se voient en revanche privilégiés pour l'accès aux HLM neuves, comparativement aux groupes sociaux d'origines migratoires plus récentes.

Malgré les tensions croissantes sur le marché du logement, les catégories sociales plus favorisées continuent donc d'éviter le grand ensemble. La nouvelle offre de logements conduit cependant des ménages occupant une position moins privilégiée dans l'espace social à s'installer ou à ne pas partir des Minguettes, leur permettant de concrétiser dans l'espace local leurs aspirations à l'ascension socio-résidentielle. En rendant possible ces promotions résidentielles locales, la rénovation urbaine génère une forme spécifique et inattendue de mixité sociale, entre fractions précaires et stables des classes populaires.

La localisation des nouveaux logements, combinée aux logiques de filtrage de la population, tend ainsi à accroître la ségrégation interne au grand ensemble. (...) Chez ceux relogés dans les secteurs les plus stigmatisés des Minguettes, l'amertume, l'impuissance et le sentiment de déclassement demeurent très forts. À l'inverse, ceux qui ont connu une promotion locale après une mobilisation intense affichent fièrement le sentiment d'occuper un statut résidentiel privilégié. (...) Pour ceux (les plus nombreux) qui résident dans l'habitat ancien, la rénovation urbaine suscite le double sentiment d'être déclassé et laissé à la marge du changement. (...) Aux yeux de ces habitants, les résidences neuves apparaissent bien souvent comme conçues pour des « riches » et leurs occupants comme des « bourgeois ».

Leur relogement les amène à prendre conscience du fait que leur présence dans le quartier, que leur jeune âge pouvait permettre d'envisager comme temporaire, a un caractère plus durable : renforçant leur impression d'être assignés à résidence, il les laisse aussi avec le sentiment d'une faible maîtrise de leur avenir et de celui de leurs enfants. À cela s'ajoute la pression sur l'équilibre budgétaire que la rénovation urbaine fait peser, le thème de l'augmentation du coût de la vie revenant tout au long de l'entretien, notamment à propos de la hausse des loyers. Cette expérience alimente finalement le sentiment que la rénovation profite à d'autres ménages.

De l'autre côté, ceux qui accèdent aux nouvelles résidences en retirent un sentiment de promotion sociale qui, précisément, repose sur la mise à distance symbolique des tours HLM et de leurs habitants. Les efforts consentis pour accéder à ces logements – qui imposent de « se serrer la ceinture » et exigent pour les couples la bi-activité – alimentent la formation d'un ethos méritocratique fondé sur le travail, qu'encouragent les logiques d'attribution qui valorisent les « bons locataires », les « bons payeurs » et les familles « respectables », tout comme les discours politiques stigmatisant l'« assistanat ». Ce type de rapport au quartier, très marqué chez les nouveaux propriétaires, est également présent chez une part importante des locataires HLM des nouvelles résidences, comme l'illustre le cas d'Hanane Bouzazi (39 ans, agent d'accueil, mari 42 ans, chef d'équipe dans une entreprise de sécurité, deux enfants).

Les logiques d'accès aux nouvelles résidences conduisent ainsi ces fractions stables des classes populaires, souvent immigrées, à développer une conscience de classe « triangulaire », qui se caractérise par un sentiment de distance à la fois vis-à-vis des classes supérieures, auprès desquelles elles font régulièrement l'expérience de leur position dominée (notamment au travail ou en politique), et vis-à-vis des fractions précaires des classes populaires, en particulier de la figure repoussoir des « assistés », auxquelles elles considèrent avoir échappé. La présence de cette conscience triangulaire indique que le clivage entre fractions stables et précaires des classes populaires, souvent décrit comme une opposition entre « petits Blancs » et immigrés, mais aussi entre classes populaires des cités et des zones pavillonnaires, traverse également les catégories populaires immigrées et descendantes d'immigrés, ainsi que celles de cités HLM.

Le « hasard » de la logistique.

Quand les mobilités ouvrières passent par l'entrepôt / David Gaborieau et Carlotta Benvegna

Le déclin de l'industrie manufacturière s'est accompagné d'un déplacement de l'emploi ouvrier vers des activités qui, sans être comprises dans le secteur secondaire au sens strict, n'en demeurent pas moins industrielles dans les formes de travail qu'elles impliquent. La logistique occupe une part importante de ce déplacement : elle concentre désormais 13% des emplois ouvriers, contre 8% au début des années 1980. Dans les entrepôts, les ouvriers ne fabriquent pas des biens de consommation mais ils les stockent, les trient, les emballent ou parfois les étiquettent. C'est donc un flux de marchandises qui est produit dans ces lieux que l'on peut désigner comme des « usines à colis ». Produire ce flux suscite des tâches de manutention, répétitives et pénibles, sur des horaires décalés, parfois de nuit, soumises à des quotas de production et génératrices de maladies professionnelles. On pousse donc rarement la porte d'un entrepôt par vocation et on cherche le plus souvent à en sortir. (...) Préparateurs de commandes, magasiniers, *pickers*, caristes ou agents de tri, rares sont ceux qui aspirent à franchir les portes d'un entrepôt pour y manipuler des colis.

Leurs origines sociales les situent dans une frange légèrement supérieure des classes populaires, notamment du fait de la situation des mères qui occupent plus souvent un emploi, majoritairement dans les services. Malgré des rapports compliqués à l'institution scolaire, ils investissent la formation en logistique comme un moyen d'atteindre une position jugée respectable. (...) Lorsqu'ils débutent dans l'entrepôt, ils occupent dans leur grande majorité des postes de manutentionnaire. Ils privilégient le CDI et la promotion en interne qui devrait les concerner en premier lieu, conformément à l'image que la logistique se donne d'elle-même. Pour y parvenir, ils comptent notamment sur la reconnaissance des effets produits au quotidien et sur l'affirmation d'un savoir-faire propre. Mais cette position de défenseurs d'une professionnalité logistique les situe dans des rapports parfois conflictuels avec les autres catégories. Ils sont particulièrement prompts à dénoncer le manque d'engagement de leurs collègues intérimaires – ceux qui ne « jouent pas le jeu » - et le manque d'ambition des anciens – ceux qui « n'ont pas su évoluer ».

Les ouvriers logisticiens rencontrés sont le plus souvent réceptionnaires, caristes, agents de saisie ou contrôleurs qualité, postes auxquels ils sont parvenus après une période parfois longue en tant que manutentionnaire. Pour sortir effectivement de la condition ouvrière, ils devraient accéder au poste de responsable d'équipe ou bien à des fonctions plus techniques. (...) Comme c'est le cas dans les points de vente, l'idéal méritocratique est donc largement mythifié et l'engagement des débuts peut vite laisser place à des formes de résignation et de frustration.

Le groupe des anciens est généralement constitué d'ouvriers qui ont plus de 30 à 35 ans et qui travaillent sous le statut du CDI. Les origines ouvrières sont plus marquées dans ce groupe : la majorité a un père ouvrier, souvent dans l'industrie parfois dans le transport, et une mère sans emploi, parfois ouvrière elle-même ou exerçant un métier à domicile comme la garde d'enfant. (...) Ils ont enchaîné les « petits boulots » avant de s'ancrer dans une profession ouvrière permettant d'assurer une vie de famille en cours d'établissement. L'entrée en CDI est d'ailleurs très souvent corrélée avec le besoin de contracter auprès des banques des prêts immobiliers ou des prêts à la consommation.

Dans la messagerie, les ascensions vers l'encadrement de proximité sont plus nombreuses mais demeurent réservées à une minorité. Pour la plupart, les anciens ont progressivement atteint des postes de cariste, d'opérateur de saisie ou d'agent de quai, bien que certains soient restés manutentionnaires. Ces mobilités, principalement horizontales du point de vue du statut et du salaire, demeurent ascendantes d'un point de vue symbolique et sont vécues comme telles. Elles permettent de s'extraire des conditions de travail les plus pénibles et éprouvantes sur le long terme. C'est à cette condition que l'on peut se maintenir durablement aux postes d'exécution en entrepôt et les ouvriers qui n'y parviennent pas supportent difficilement le rythme de travail au-delà des 40 ans.

S'ils sont « de passage » dans un entrepôt donné, les intérimaires ne sont pas nécessairement des novices de la logistique. Leur rattachement à un bassin d'emploi ainsi qu'à certaines agences d'intérim conduit la majorité d'entre eux à cumuler les missions en entrepôt sur des tâches très similaires. (...) Exposés aux situations de travail les plus pénibles, ils apprennent à faire le tri entre les règles auxquelles il faut se plier et d'autres qui peuvent être mises de côté. Leurs origines sociales sont proches de celles observées chez les « anciens », à l'exception des enfants d'immigrés dont les parents appartiennent à des franges plus vulnérables des classes populaires. Selon la situation géographique et le statut juridique des entrepôts observés, le groupe des intérimaires est plus ou moins fortement constitué d'ouvriers racisés, cette progression suivant en partie la proximité des entrepôts avec des grands centres urbains.

Nés dans les années 1980 ou au début des années 1990, célibataires pour la plupart et vivant parfois chez leurs parents, on retrouve parmi eux des titulaires de BRP et CAP en électrotechnique, maintenance des systèmes mécaniques, vente ou métiers du bâtiment, et dans une moindre mesure des diplômés de BTS commerce ou électronique.

Beaucoup d'entre eux s'adonnent à la pratique d'un sport – football, musculation, moto, karting, sport de combat – de façon assidue et en lien avec un club ou une association. En salle de pause, ce sont souvent eux qui entretiennent les cercles de paroles les plus animés et leurs sujets de prédilection portent bien au-delà de l'entrepôt, contrairement aux logisticiens ou aux anciens dont les membres privilégient les discussions sur le travail en cours.

Les ouvriers de la logistique sont nombreux à évaluer le travail en entrepôt par rapport à des univers de référence qu'ils rejettent. Parmi ces repoussoirs, le travail à la chaîne représente l'univers de la contrainte extrême. En comparaison, malgré les quotas, les primes de rendement, ou le contrôle par les performances, le travail en entrepôt comporte l'avantage de permettre des déplacements dans l'espace et des variations du rythme d'exécution. Pour reprendre une expression très couramment entendue, « pas besoin de se battre pour aller pisser » en entrepôt. (...) « Quand t'as fait d'autres boîtes, genre l'agro ou le déchet, l'entrepôt c'est presque les vacances quoi. »

Le sentiment d'avoir quitté un repoussoir ne résiste pas longtemps au travail en entrepôt, la logistique comprenant elle aussi de nombreux postes pénibles dont chacun cherche à s'extraire. Les postes repoussoirs de l'entrepôt sont ceux qui concentrent le plus de manutention : préparation de commande, magasinage, tri de colis, chargement-déchargement ou emballage.

La mobilité d'une entreprise à une autre peut également permettre aux intérimaires d'accéder à des postes moins pénibles, de trouver la « bonne boîte ». Tous les entrepôts ne présentent pas les mêmes conditions de travail, bien qu'ils soient organisés selon des principes proches. Le niveau de salaires et celui des primes de productivité sont bien sûr des critères essentiels mais non suffisants. Sont aussi évalués le type d'« ambiance », le type de management et le type de recrutement. On peut rejeter un lieu désigné comme l'« entrepôt ghetto » pour la vétusté de son matériel mais aussi l'apprécier pour la sociabilité ouvrière qui s'y déploie. À l'inverse, un entrepôt moderne du commerce en ligne peut être apprécié pour sa propreté ou rejeté comme une « maison de fous » en référence à l'animation exercée par le nouveau management.. Ces circulations opérées d'un lieu à un autre sont ainsi source d'une certaine prise de distance critique à l'égard de l'organisation du travail dont ne bénéficient pas toujours les titulaires anciens.

Si certains aspects de ces mobilités contraintes peuvent bien constituer une forme de résistance – la porte de sortie, prise ou envisagée, pouvant être perçue comme une critique du travail -, le rejet de cette condition profite principalement aux entreprises puisque l'usure des corps suscite un besoin permanent de renouvellement de la main d'œuvre logistique peu qualifiée. Ces positionnements expriment néanmoins, d'un point de vue subjectif, le maintien d'une forme de refus de la condition ouvrière qui, dans les franges les plus subalternes du monde ouvrier, est plus associée à l'impossibilité de l'ancrage qu'au refus du déclassement.

De si « petites » différences

Conduites économiques et segmentation sociale / Ana Perrin-Heredia

L'une des pistes, suggérée par Olivier Schwartz, pour penser la stratification interne des classes populaires (lignes de démarcation et divergences de styles de vie), serait d'analyser leurs conduites économiques, c'est-à-dire la façon dont est abordée la gestion des ressources et des dépenses.

J'ai rencontré Stéphanie Maurand, Mélanie Allart et Christine Gauthron, gestionnaires en chef de leur ménage respectif, au cours d'une enquête sur les pratiques de gestion et de consommation de locataires en HLM d'un quartier populaire de l'Est de la France. J'ai mené avec ces femmes des entretiens approfondis sur une longue période, parfois en présence de leur conjoint et/ou de leurs enfants.

Mère de trois enfants, Stéphanie est en congé parental au moment des entretiens – détentrice d'un BEP/CAP en vente (« action marchande »), elle était auparavant employée dans la restauration – et travaille quelques heures hebdomadaires en tant qu'auxiliaire de vie, ce qui lui rapporte 344 € par mois. Son conjoint, Cyril, sans diplôme, est agent d'entretien depuis plus de dix ans (en CDI) pour les services de la municipalité et travaille essentiellement de nuit. Il gagne environ 1200 € par mois. À ces revenus du travail s'ajoutent 476 € d'allocations familiales et 146 € d'aide personnalisée au logement (APL). Pour autant, malgré la faiblesse de leurs ressources, leur absence d'épargne personnelle et leurs difficultés à maintenir l'équilibre de leurs comptes (ils finissent chaque mois « tout juste », une vingtaine d'euros au-dessus du zéro), les Maurand n'ont jamais eu recours à l'emprunt pour financer leurs dépenses, ne serait-ce que sous la forme la plus usuelle et accessible (le découvert bancaire)

Mélanie Allart est la sœur de Stéphanie, de deux ans sa cadette. Elles vivent à quelques pâtés de maison l'une de l'autre. Mariée en 1993 à Fabrice, ouvrier au chômage ? Mélanie est divorcée depuis un an et demi et élève seule ses deux enfants. Auparavant, elle a fait « des études de secrétariat » (BEP/CAP) et après avoir travaillé pendant plusieurs années dans le même restaurant que sa sœur, elle a démissionné et a trouvé un emploi de « gouvernante » (à temps plein et en CDI) pour des personnes en situation de handicap dans une association locale. En moyenne, elle est payée 1100 € par mois. Elle perçoit également 160 * d'APL et 120 € d'allocations familiales, auxquels devrait s'ajouter une pension alimentaire de 70 € par enfant que son ex-mari a définitivement cessé de lui verser plusieurs mois auparavant. (...) Mélanie a en effet un important passif financier puisqu'elle avait, avec son ex-mari, de nombreuses « dettes en commun à rembourser » au point qu'au moment du divorce (quelques mois auparavant), son ex-mari a déposé, en son nom seul, un dossier de surendettement assumant la totalité des dettes du ménage.

Christine Gauthron, 42 ans, enfin, n'est autre que l'ex-belle-sœur de Mélanie Allart : Roger, son conjoint, est le frère de Fabrice, l'ex-mari de Mélanie. (...) Christine a été embauchée depuis peu (en CDI) comme femme de ménage dans une entreprise de nettoyage, à raison d'environ 15 heures par semaine pour lesquelles elle perçoit en moyenne 400 € par mois. Roger, quant à lui, est peintre en bâtiment et vient d'être embauché (en CDD) dans la même (petite) entreprise dans laquelle travaillait déjà depuis quelques mois leur fils aîné, Jérémy, qui continue de vivre au domicile de ses parents avec son frère et sa sœur. Du fait de son ancienneté dans l'entreprise, Jérémy non seulement est en CDI mais il gagne aussi plus que son père : son salaire est d'environ 1300 € tandis que celui de Roger n'est que de 1120 €. Les Gauthron perçoivent également 186 € d'allocations familiales et 75 € d'APL. (...) Au cours des dix dernières années, ils ont (...) accumulé un nombre important de dettes et de crédits en tout genre (une dizaine) : auprès de leur bailleur, de leurs proches, de leur banque et de divers organismes de crédits pour un montant total (déclaré à la Banque de France) de 24 522 €.

Ces trois femmes, et par extension leurs familles, sont ainsi très semblables au regard de leurs origines sociales (issues de familles nombreuses de la classe ouvrière semi-rurale). leurs caractéristiques sociales et professionnelles, tout comme celles de leurs conjoints, les réunissent également : tous et toutes sont ainsi « ouvriers » ou « employés » et ont, plus précisément encore, des emplois peu qualifiés, peu gratifiants et peu rémunérés. Enfin, lorsqu'on les rapporte à la structure de leur ménage, ces trois familles ont des ressources économiques très similaires.

Comment, dès lors expliquer, quand les différences objectives en termes de position et de dispositions sont si petites qu'elles paraissent dérisoires, que ces familles « s'en sortent » si différemment ?

Dans le concret du quotidien et des pratiques, petites différences économiques et petites différences sociales ne sont en réalité qu'en raison du point de vue domino-centré qui tend à les considérer comme telles. (...) (Le) raisonnement comparatif conduit en effet implicitement à considérer que des niveaux de vie, positionnés côte à côte sur cette échelle (rassemblés au sein d'un même décile ou d'un même centile, voire séparés *d'à peine quelques dizaines d'euros d'écart*) sont très proches. Cela revient en effet à estimer qu'un écart de revenu de *quelques dizaines d'euros* est équivalent que l'on se situe à un extrême (800 € pour les 10% des Français les plus pauvres) ou l'autre (3000 € pour les 10% des Français les plus riches) de l'échantillon statistique.

Or, ces *quelques euros d'écart* ont des incidences diamétralement opposées sur les conditions d'existence des individus concernés et n'ont pas, pour tous, la même valeur de nécessité. Christine souligne en ce sens le caractère vital que représentent ces sommes lorsqu'elle exprime le défi, impossible à relever pour elle, que représente le fait de parvenir à mettre 10 € chaque mois dans une enveloppe en vue de constituer une épargne monétaire (« j'en ai toujours besoin à la fin du mois ! »). L'objectivation par les chiffres a ainsi tendance à écraser les différences alors même que, lorsque les revenus sont faibles, tout se joue à l'euro prêt, le moindre euro compte.

Pour s'en convaincre, il suffit de prêter attention à ce que ces *quelques dizaines d'euros* d'écarts représentent concrètement : des dépenses possibles ou, au contraire, impossibles, parfois génératrices de surcoûts. Ainsi, lorsque, presque « par miracle », Stéphanie se rend compte qu'il lui reste un peu d'argent (environ 50 €) alors que la nouvelle paie doit être versée quelques jours plus tard (le lendemain ou le surlendemain), elle ne manque pas d'aller faire des courses pour remplir ses placards et assurer ainsi sa famille contre le manque, immédiat – elle remplit son réfrigérateur – mais plus encore futur – elle constitue des réserves dans ces deux cagibis ; autant de dépenses que les Maurand n'auront pas à effectuer le mois suivant et qui leur permettent d'anticiper les variations à la baisse que leurs revenus futurs pourraient connaître.

Christine, pour sa part, évoque avec angoisse ces mois, trop nombreux, où ces *quelques dizaines d'euros* lui ont fait défaut. Les frais qu'ils ne manquent pas de lui occasionner (en dépassement – dans son cas, 8 € par opération quel que soit le montant de l'opération déficitaire -, de forçage ou de rejet) démultiplient la somme initialement manquante pour atteindre des proportions pharamineuses. Les dizaines d'euros se transforment très rapidement en centaine et viennent considérablement grever le budget du mois suivant. Christine explique ainsi avoir été (trop souvent), pour *quelques dizaines d'euros* manquants, contrainte de souscrire un crédit personnel ou une réserve d'argent pour finir le mois en cours, les nouvelles échéances de prêt amputant à nouveau de *plusieurs dizaines d'euros* son budget mensuel.

Lorsque les revenus sont si réduits qu'ils ne laissent aucune marge de manœuvre, quelques heures supplémentaires non effectuées peuvent entraîner des surcoûts considérables ou des engagements financiers à moyens termes très onéreux. Mais aux difficultés qu'elles ne manqueront pas d'engendrer s'ajoute la question cruciale de leur anticipation. **Le stabilité, la régularité et le caractère assuré des revenus – ne serait-ce qu'à moyen terme – s'avèrent en cela un paramètre essentiel pour appréhender la gestion de ces budgets parce qu'ils permettent de calculer les sommes effectivement perçues avec confiance et rigueur.**

Certaines prestations sociales, telles les allocations familiales ou les allocations logement, versées à jour fixe et non soumises au mois calendaire – au contraire d'autres prestations comme le RSA ou les indemnités journalières -, font partie de ces ressources-clés : indépendamment de leurs montants, elles apportent une certaine stabilité aux ressources des ménages les plus pauvres. Or, en ce qui concerne les trois ménages évoqués précédemment, la part de ces prestations sociales dans le budget domestique, la part donc de ces revenus stables, réguliers, prévisibles et identiques d'un mois à l'autre, est indéniablement plus élevée dans le cas des Maurand (plus d'un quart des ressources du ménage) que dans celui des Allart (un cinquième) ou des Gauthron (moins de 15%) et contribue à leur fournir une certaine sécurité matérielle. Les salaires en revanche, bien qu'ils constituent dans le cas de ces trois familles

les ressources les plus importantes, peuvent non seulement connaître de plus importantes fluctuations mais également se révéler plus difficiles à anticiper.

Ces *petites* variations de revenus et les incertitudes qui leur sont associées interdisent de pouvoir concrètement prévoir ses revenus et ses dépenses, de pouvoir gérer au plus juste des budgets qui demandent pourtant la précision la plus extrême. En prêtant attention à ces éléments, on saisit un peu mieux comment peut s'enclencher ce que nombre d'enquêtés qualifient de « spirale » de l'endettement ou des impayés, cette « machine infernale » dont parle Christine, qui se nourrit et grossit d'elle-même.

Lorsqu'on les réinscrit dans le temps long de l'histoire comptable, ces *petites* variations et imprécisions répétées, par un effet « boule de neige », ont des conséquences qui se cumulent et s'accumulent au point d'engendrer des différences considérables dans le revenu effectivement « disponible » (ce qui reste une fois déduites les dépenses pré-engagées) de ménages aux ressources initialement comparables. Plus généralement, ces exemples (...) permettent ce faisant de souligner la cécité que ne manque pas de provoquer le fait de présenter les revenus de ce type de ménage sous la forme de moyenne (en lissant les variations au cours du temps), en évacuant donc l'existence de ces incessantes fluctuations. (...) Ce sont bien pour ces raisons que les microdifférences et variations de revenu peuvent contribuer à dessiner des lignes de structuration internes au sein même des classes populaires.

Il est donc bien évidemment indispensable de s'arrêter sur les pratiques de Stéphanie, Mélanie ou Christine en matière de consommation. Celles-ci sont très semblables. Celles-ci sont très semblables si l'on considère le choix des enseignes, le type de produits choisis ou la fréquence des achats. Cependant, cette fois encore, les *petites* différences que l'on peut observer dans leurs pratiques de consommation sont susceptibles de produire de grands effets, de générer des différences de résultats économiques considérables.

Christine par exemple se rend un peu plus souvent au magasin de proximité du quartier – alors que les produits y sont plus chers qu'en grande surface – que ne le font Stéphanie (elle se l'interdit) ou Mélanie (elle n'y fait des achats que de façon très exceptionnelle). Ces *micro*-variations s'observent aussi dans des écarts *ténus* de pratiques d'achats. Toutes les trois déclarent n'acheter exclusivement que des premiers prix mais elles ne comparent pas exactement les étiquettes de la même façon. Christine, au contraire des deux sœurs, rejette le fait de comparer les prix au kilo et de comptabiliser ses achats au plus juste au contraire de Mélanie qui calcule (en utilisant son portable), dans les rayons du supermarché, le montant de son caddie pour anticiper sa facture globale et ajuster sa consommation.

Ce faisant, ces éléments permettent de souligner l'illusion qu'il y aurait à considérer que de grands écarts d'endettement sont systématiquement dus à de grandes différences de pratiques. dans ces conditions d'existence, da moindre variation, le moindre *petit* écart de conduite peut produire l'asphyxie économique, avoir des répercussions considérables et engendrer des effets économiques diamétralement opposés.

L'omniprésence de la télévision dans les ménages étudiés ressort du grand nombre de postes à domicile, de l'importance du temps qui lui est consacré, des fonctions multiples qu'elle remplit. S'agissant de l'équipement, un ménage compte sept téléviseurs, cinq autres trois, deux autres deux. On le trouve dans le séjour, comme avant, mais aussi dans la cuisine, la chambre des conjoints et les chambres des enfants (dans quatre cas). Tous ces téléviseurs n'ont cependant pas la même valeur. La cuisine et les chambres accueillent les modèles anciens, parfois trop vieux pour accéder aux chaînes de la TNT. Dans tous les cas, le poste le plus récent et le plus cher figure toujours au centre symbolique du foyer. Aujourd'hui fréquemment équipé d'un home cinéma (dans quatre cas), il occupe d'autant plus d'espace que les écrans sont devenus plus larges. Mais pas plus qu'hier, les familles ne cherchent à le dérober à la vue. Sa valorisation demeure.

Le temps passé devant l'écran témoigne également de l'amplification de sa centralité. Alors que le temps quotidien moyen est, selon l'Insee, de 3 heures par jour pour les ouvriers et de 2h49 pour les employés, s'agissant des ménages interrogés, il descend rarement au-dessous de 6 heures et excède largement 12 heures dans quatre d'entre eux, hors week-ends et jours de vacances. Encore ne s'agit-il là que du temps où la télévision suscite une attention soutenue. Sa réception ne s'y limite pas : elle accompagne désormais tous les actes de la vie quotidienne. Elle est allumée dès le réveil, aussi bien celui des enfants que des adultes. Dans certains cas, elle le reste au moment des devoirs, bien que sur une autre chaîne que celle des dessins animés. Elle joue toujours un rôle essentiel au moment des repas, qu'elle accompagne ordinairement en fixant précisément les lieux et les horaires. À la façon d'une horloge, elle rythme la vie du foyer. Elle représente la pause qu'on accorde bien volontiers aux enfants après l'école.

L'image ou le son auquel on ne prête pas forcément attention pallie l'isolement, égaye, rassure. Cet usage « en fond » de la télévision s'est accru parallèlement à l'élévation de la durée de diffusion. (...) Sylvie Winkerlé l'utilise à la manière d'un « coin » : pour calmer ses filles trop énervées, elle les oblige à rester face à l'écran sans plus bouger. Dans d'autres cas, comme chez les Carbonat ou les Alvarez, elle gratifie le bon comportement et le sérieux scolaire. Elle aide à se conformer à la norme de l'échange entre conjoints et entre parents et enfants, aujourd'hui bien présente dans les classes populaires. À défaut d'alimenter de grandes conversations, elle permet tout simplement de ne pas manger en silence, dans la gêne de n'avoir rien à se dire. Les vendredi et samedi soirs, les programmes offrent fréquemment de « bons moments ». (...) « Groupée autour de la télévision, la famille oublie ses conflits ou, du moins, oublie de les formuler. »

L'emploi préserve d'un enfermement domestique et d'une consommation télévisuelle excessive. (...) Jean-François Alvarez, qui travaille de nuit comme pâtissier (...) rattrape, à l'aide du *replay*, les programmes vus par son épouse et ses enfants. Ces cas illustrent les pratiques par lesquelles les couples s'efforcent de contrer les effets de désynchronisation de la vie conjugale et familiale dont Laurent Lesnard montre l'étendue dans les catégories ouvrières et employées.

Dans les ménages les moins diplômés (Choiseul, Nadeau, Sanatanazéfi, Winkerlé, Dufar), les chaînes commerciales – TF1 et M6 et certaines chaînes de la TNT – apparaissent comme hégémoniques alors que les ménages caractérisés par la présence de diplômés et/ou

d'aspirations à la mobilité sociale par l'école font plus d'incursions dans les chaînes publiques. (...) Les individus les moins diplômés et les plus fragiles économiquement (Nadeau, Sanatanazéfi) ne regardent pratiquement jamais les informations et les magazines de société alors qu'ils sont davantage vus par ceux mieux insérés socialement et professionnellement, à qui ils procurent des ressources utiles.

De même, la distance plus ou moins grande avec les normes modales de goût et de consommation explique que les mêmes programmes ne sont pas vus de la même manière. Une émission comme D&Co (sur M6, programme spécialisé dans la décoration intérieure) que l'on classe habituellement comme une é »mission « populaire » suscite surtout l'attention des femmes qui vivent dans des ménages possédant certaines ressources économiques et qui sont à l'aise avec les modèles moyens d'aménagement intérieur. (...) le pouvoir d'achat plus élevé (...) libère dans une certaine mesure le désir de consommation et d'imitation du « bon goût » affiché dans cette émission. Inversement, le manque d'argent dissuade de voir ce programme qui peut alors avoir pour effet, ainsi que Karine Choiseul le dit elle-même, d'aiguiser la frustration.

Quoique selon des intensités différentes, les ménages Sanatanazéfi, Choiseul, Nadeau, Winkerlé, Dufar montrent ainsi la prégnance de pratiques et de morales éducatives « populaires », c'est-à-dire distinctes des catégories moyennes et supérieures. Dans ces ménages, les enfants passent l'essentiel du temps libre devant la télévision, la tablette ou les jeux sur ordinateur. Ils sont rarement inscrits à des activités de loisirs ou ne le sont déjà plus alors qu'ils ne sont pas encore au collège. Peu de sorties à l'extérieur leur sont proposées, les ressources économiques font défaut dans certains cas (Choiseul, Nadeau, Winkerlé, Sanatanazéfi) ou bien l'intérêt pour la « découverte » de lieux ou de monuments à visiter n'est lui-même pas présent (Dufar, Winkerlé, Sanatanazéfi). (...) Parents et enfants regardent peu de films ensemble (à l'exception des Sanatanazéfi) ou bien il s'agit quasi exclusivement de dessins animés.

On retrouve, dans ces ménages, la combinaison de la sévérité et de la liberté caractérisant les pratiques éducatives dans la strate inférieure des catégories populaires où « les parents fixent des cadres à respecter de façon impérative, c'est-à-dire peu négociables et laissent toute liberté en dehors de ceux-ci ». Ainsi, chez les Sanatanazéfi, les enfants sont envoyés au lit à des heures précises mais les parents acceptent que leur aînée, qui dispose de la télévision dans sa chambre, reste devant l'écran une grande partie de la soirée.

Dans les ménages populaires plus favorisés au plan des scolarités et/ou guidés par un projet de mobilité sociale par l'école, d'autres régularités font jour : la télévision n'est pas toujours allumée quand personne n'est devant, elle est plus souvent éteinte durant les devoirs, elle n'est jamais regardée très tardivement avec les enfants à la fin de la semaine, le choix des programmes passe plus fréquemment par la consultation d'un imprimé, les enfants sont inscrits à des activités sportives ou culturelles qui les occupent) plusieurs reprises durant la semaine.

Les Carbonat comme les Alvarez regardent régulièrement des DVD ou louent des films « à la demande » durant le week-end. (...) Dans ces deux familles, les émissions de télé-réalité comme *Les Marseillais à Rio* ou *Les Pincés de l'amour* (W9), basées sur la valorisation de l'esthétique corporelle et les jeux de séduction entre hommes et femmes, sont interdites. Dans les ménages plus « populaires », les enfants accèdent plus précocement et librement à ces programmes.

D'autre part, dans certains des ménages les plus démunis de ressources scolaires, la bonne volonté scolaire et les activités extrascolaires présentées comme caractéristiques des classes moyennes et supérieures existent néanmoins. Évoquons l'exemple de Myriam Sanatanazéfi. Elle est très impliquée dans l'association des parents d'élèves et participe bénévolement à un club de foot. Elle est inscrite à une association de danse et ses deux enfants font du sport le mercredi. Elle cherche à se conformer aux attentes des professeurs en vérifiant chaque soir les devoirs des enfants. En même temps, sa propre histoire scolaire, caractérisée par un échec précoce, rend ce suivi aussi fragile qu'aléatoire. À de nombreux moments, Myriam « oublie » les devoirs et trouve refuge dans les programmes télévisés.